



Exclusif

Propos recueillis par GURVAN LE GUELLEC,
avec MORGANE BERTRAND

Le nouveau plan de Blanquer pour les profs

Après avoir consacré sa première année d'exercice à la vie des élèves, **le ministre de l'Éducation** veut, pour sa deuxième rentrée, "changer la vie des professeurs" : mieux les accompagner, mieux les former, mieux les évaluer... Et les récompenser si leur établissement atteint ses objectifs. Une révolution! Entretien

**"ÊTRE LE
MINISTRE DES
PROFESSEURS,
C'EST ÊTRE
- ENCORE
MIEUX - LE
MINISTRE DES
ÉLÈVES."**

Vous vous êtes présenté à de nombreuses reprises comme le « ministre des professeurs », et avez affirmé cet été vouloir « changer la vie des enseignants ». Qu'est-ce à dire?

J'ai la volonté d'arriver à une qualité de vie enseignante digne d'un pays comme la France. Les enquêtes internationales le prouvent: il y a une corrélation entre le bonheur au travail des enseignants et la qualité des apprentissages. Être le ministre des professeurs, c'est être – encore mieux – le ministre des élèves. Par ailleurs, un pays qui va bien est un pays qui aime et considère son école et ses professeurs, et dont les professeurs se sentent aimés. C'est aussi un pays qui valorise le savoir, qui n'est pas que dans l'individualisme et le matérialisme.

Cette profession de foi n'empêche pas l'Éducation nationale d'être confrontée à une grave crise de recrutement. Le niveau des admis baisse, et malgré cela, tous les postes ne sont pas pourvus. Comment l'expliquez-vous?

180 000 étudiants s'inscrivent chaque année aux concours externes de l'enseignement public. Tous ne sont pas présents le jour J, mais c'est tout de même la marque d'un intérêt. Les vocations existent, il faut surtout les stimuler. Notre volonté est de faciliter les deuxièmes carrières, après 40 ans. Et de développer le pré-recrutement de jeunes talents. Il existe déjà un dispositif d'alternance qui offre la possibilité à des étudiants de licence d'intervenir dans les établissements comme aides-professeurs. Il ne touche que

500 jeunes par an. Nous allons passer à la vitesse supérieure, en nous appuyant notamment sur les assistants d'éducation [les pions, NDLR] dont nous allons modifier le statut, pour qu'une partie d'entre eux – au moins 3 000 étudiants par an sur les 50 000 en poste actuellement – prennent peu à peu des responsabilités pédagogiques et puissent faire valoir cette expérience aux concours. Cette réforme permettra de toucher davantage de profils appartenant à des milieux sociaux défavorisés et d'identifier des jeunes qui ont la fibre pour le métier.

On peut tout de même s'interroger sur l'attractivité du métier. Un jeune prof commence à un salaire très bas, dans un établissement difficile et a très peu de perspectives d'évolution...

C'est le deuxième axe sur lequel nous allons travailler avec les organisations syndicales dès ce premier trimestre: dynamiser la carrière des enseignants. On va encourager les changements de cap. Avec une plus grande ouverture vers des postes à responsabilité au sein des établissements.

Mais les principaux et proviseurs sont recrutés sur concours...

Nous allons faire évoluer les règles du jeu. Nous avons mené une large concertation depuis le printemps sur leurs modalités de recrutement. Le chef d'établissement aura toujours son rôle moteur, mais il s'inscrira davantage dans une logique d'équipe avec des professeurs responsables, qui des sciences, qui des humanités, qui du numérique, comme on en voit ►►



▲ Visite d'école pour le ministre de l'Education. A sa droite, la rectrice de l'académie d'Orléans-Tours, Katia Béguin.

► dans les lycées français à l'étranger. Nous voulons que les établissements, notamment les collèges et lycées, aient des personnalités plus fortes, qu'ils puissent développer leurs idées et donc s'attacher des compétences spécifiques.

Créer ces nouveaux postes à responsabilité coûtera de l'argent. Or, le Premier ministre a souligné que votre action se ferait à budget contraint...

Les moyens peuvent être utilisés différemment pour créer ces phénomènes de participation, de responsabilisation, que la plupart des enseignants appellent de leurs vœux. Jusqu'à présent, l'essentiel des mutations étaient gérées par des algorithmes, sur les seuls critères de points et d'ancienneté, sans prise en considération à la fois des attentes des enseignants et des besoins des établissements. Dès cette année, nous renforcerons la dimension humaine dans ce « mouvement ». Les écoles, les collèges et les lycées pourront demander la création de postes à profil échappant à l'affectation aveugle de la machine. Cela évitera des mariages imparfaits. Certains établissements ont des projets éducatifs singuliers qui peuvent passionner, autant qu'ils peuvent dissuader.

Les enseignants, eux aussi, pourront faire des demandes spécifiques?

Tout à fait. La nouvelle attractivité du métier passera

par ce que nous appelons la gestion des ressources humaines de proximité. Nous allons développer l'accompagnement des professeurs en implantant des fonctions RH dans des établissements ou circonscriptions. Des personnels les recevront individuellement. Ils s'intéresseront à leurs problématiques et à leurs envies, étudieront les possibilités de mutation en couple ou à plusieurs, si des affinités professionnelles se sont créées sur le terrain. Toutes choses qui n'existaient pas jusqu'à présent.

Quelle proportion de postes sera concernée par ce nouveau recrutement sur profil?

Tout dépendra des besoins du terrain, ainsi que du dialogue social avec les organisations syndicales. Je dirais que notre objectif se situe entre 1 et 10%. Ça doit

être significatif sans être majoritaire. Le mouvement donne satisfaction en matière de fluidité, de respect du principe d'égalité. Il n'est pas question de le remettre en cause. Ce que nous voulons, c'est donner un peu d'air au système, permettre aux enseignants qui le souhaitent de suivre des parcours plus singuliers. Et qu'on ne caricature plus l'Education nationale en pachyderme préhistorique. Ce sera une image du passé. Avec les outils d'aujourd'hui, nous pouvons être à la fois grands et agiles.

Reste la question salariale. Les enseignants français sont bien moins payés que leurs homologues européens. Un récent rapport sénatorial fait état d'une « rémunération indécente »...

Le différentiel entre la France et les autres pays de l'OCDE n'est pas toujours en notre défaveur. Là où nous sommes vraiment moins-disants, c'est pour les professeurs des écoles en début de carrière. Ce point sera donc abordé dans le dialogue social. Nous nous soucions de l'amélioration du pouvoir d'achat, mais cela peut se faire par différentes voies. Des aspects globaux et d'autres plus spécifiques, comme la prime annuelle en REP+ [les établissements les plus difficiles classés en éducation prioritaire renforcée, NDLR] qu'Emmanuel Macron avait promise, qui sera une réalité dès cette rentrée, et qui va aller en augmentant au cours des prochaines années pour atteindre près de 3 000 euros.

Vous avez annoncé que cette prime aurait une part variable. Pouvez-vous nous en dire plus?

On est sur une logique de valorisation du projet éducatif des établissements. L'éducation prioritaire doit évoluer : passer d'un système de pure compensation

“NOUS ALLONS DÉVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSEURS EN IMPLANTANT DES FONCTIONS RH DANS DES ÉTABLISSEMENTS OU CIRCONSCRIPTIONS.”



“ON DOIT POUVOIR DIRE À L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE : ‘SI SUR CINQ ANNÉES, VOUS RÉUSSISSEZ À RELEVER LE DÉFI, ALORS NON SEULEMENT VOUS SEREZ SOUTENUS, MAIS VOUS EN TIREREZ UN BÉNÉFICE COLLECTIF, SOUS FORME DE PRIMES, OU BIEN D'UNE PRIORITÉ DANS LES MUTATIONS’.”

de la difficulté à un système de stimulation de la réussite. Prenons un collège où l'on observe qu'il n'y a aucune progression en mathématiques et en français entre la 6^e et la 3^e, ainsi qu'une faiblesse dans la vie scolaire donnant lieu à un fort absentéisme – malheureusement, cela existe; on doit pouvoir dire à l'équipe pédagogique: « Si sur cinq années, vous réussissez à relever le défi, alors non seulement vous serez soutenus, mais vous en tirerez un bénéfice collectif, sous forme de primes, ou bien d'une priorité dans les mutations. » Cela implique de contractualiser avec l'établissement sur des objectifs, et de pouvoir s'assurer que lesdits objectifs sont bien atteints. L'instance d'évaluation indépendante qui sera mise en place en 2019 contribuera à cette logique. Ce qui se joue derrière cela, c'est la fin de toute passivité face aux phénomènes d'échec scolaire et le retour de l'attractivité, donc de la mixité sociale, là où, hélas, elles font défaut.

Tous les établissements seront-ils concernés? Ou seulement ceux de l'éducation prioritaire?

Tous. Il est très important de se fixer des objectifs dans la vie. Deux établissements avec des profils sociaux similaires peuvent s'en sortir très différemment en fonction de logiques d'équipe plus ou moins abouties. Ce sont ces phénomènes de réussite collective que la contractualisation doit favoriser. L'enseignant qui a participé au redressement de tel ou tel établissement doit être en situation de dire: « J'y étais avec Madame X et Monsieur Y; ensemble, on a gagné; et aujourd'hui, nous sommes ailleurs pour d'autres victoires. » C'est un peu comme les Grogards de Napoléon.

Sur quels critères comptez-vous évaluer l'efficacité des équipes pédagogiques? La maîtrise des fondamentaux, maths et français? La richesse de la vie scolaire, la prise d'autonomie des enfants, leur capacité d'entraide?

Certains m'attendent au coin du bois, prêts à dénoncer l'approche « utilitariste et techniciste » qui sous-tendrait toute démarche d'évaluation. Je tiens donc à éviter toute caricature. Nous aurons une vision globale de ce qu'est un établissement. Nous nous intéresserons d'une part à la réussite des élèves, rapportée à leurs caractéristiques sociales et, d'autre part, à leur épanouissement, à travers notamment la question de la lutte contre le harcèlement, sur laquelle je souhaite que nous ayons assez vite des points de repère. A ces données qu'on peut qualifier

d'objectives, nous ajouterons une évaluation plus qualitative, s'appuyant sur une comparaison entre les objectifs que l'établissement s'est fixés à lui-même et ceux qu'il réussit à atteindre au bout de quelques années. C'est en cela qu'il ne s'agira pas d'une évaluation-couperet, mais d'une évaluation-soutien, un peu comme celle que propose un coach à un coureur de fond.

On sait que la personnalité des chefs d'établissement joue énormément dans la dynamisation des collectifs enseignants. Comment peut-on s'assurer de leurs capacités managériales?

Vous avez raison: les chefs d'établissement sont des éléments clés du système éducatif. Et, de fait, leur rôle va encore s'accroître dans les temps à venir. Nous essaierons d'identifier des profils et de tester les vocations en confiant, comme je vous l'ai dit, des responsabilités à certains enseignants au sein des établissements. On doit sortir de la logique où, avant le concours, vous n'êtes rien et, après le concours, vous êtes tout. Dans chaque métier, il faut favoriser des entrées progressives.

Vous souhaitez enfin ouvrir le chantier de la formation. Le niveau des enseignants français n'est pas satisfaisant?

Je ne formulerais pas les choses comme ça. Disons que nos modalités de formation doivent être revues pour améliorer les enseignements. Ce que je vois sur le terrain, contrairement à la caricature d'une Education nationale pétrifiée dans une forme scolaire archaïque, c'est globalement un grand dynamisme pédagogique, avec des professeurs à la fois investis et bienveillants. Le problème, c'est que ce professionnalisme ne doit pas assez aux IUFM [Instituts universitaires de Formation des Maîtres, NDLR] ou aux Espé [Ecoles supérieures du Professorat et de l'Education, structure ayant succédé aux IUFM en 2013, NDLR], qui d'une structure à l'autre offrent une qualité de formation bien trop hétérogène. Il faut s'assurer de l'excellence des nouvelles pratiques pédagogiques, qui doit être nourrie à la fois par la recherche – en s'inspirant aussi de ce qui se fait de mieux à l'étranger – et par un grand pragmatisme. Les futurs enseignants doivent être davantage encadrés par des personnes présentes au quotidien devant les élèves. Aujourd'hui, les maîtres formateurs représentent moins d'un tiers des formateurs, en moyenne. Il faut qu'ils soient une nette majorité. C'est une des évolutions du système à laquelle nous allons très vite nous atteler. ■

A lire sur le site de « l'Obs »: le chercheur Philippe Meirieu dénonce la politique « sans mémoire ni boussole » du ministre de l'Education nationale.